



NERA Information Services Lo-call 1890 80 80 90
Email info@employmentrights.ie

NERA Inspection Services Lo-call 1890 220 100
inspection@employmentrights.ie

NERA Enforcement
& Prosecution Services Lo-call 1890 220 200
enforcement@employmentrights.ie
prosecution@employmentrights.ie
www.employmentrights.ie



Information

L'autorité nationale en matière des droits du travail (National Employment Rights Authority, NERA) offre aux employeurs et employés de nombreux renseignements sur la législation du travail, que ce soit par téléphone, par écrit, par courriel ou à travers des programmes de sensibilisation. Le NERA fournit également une grande diversité de brochures explicatives ainsi qu'un guide complet du droit du travail.

Service Information du NERA
Appel local 1890 80 80 90, courriel : info@employmentrights.ie ou consulter notre site www.employmentrights.ie

Notre Mission :

Parvenir à une culture nationale sur le respect du droit du travail

L'autorité nationale des droits du travail (NERA) œuvre à assurer un meilleur respect du droit du travail

Contrôle

Le NERA est chargé de contrôler un ensemble de droits du travail pour tous les travailleurs en Irlande. Les inspecteurs œuvrent de façon juste et équitable, réalisant de nombreux contrôles de routine planifiés à travers le pays et recherchant également des entorses suspectes au droit du travail.

Service de contrôle du NERA

Appel local: **1890 220 100**, courriel : inspection@employmentrights.ie ou consulter notre site www.employmentrights.ie

Application et poursuites

Lorsqu'ils trouvent une preuve de non respect du droit du travail, les inspecteurs cherchent à obtenir réparation de l'employeur à l'égard de l'employé. Dans certains cas, des poursuites peuvent être engagées à l'encontre de l'employeur.

Le NERA poursuivra, dans certaines circonstances, l'ordonnance d'exéquatur du Tribunal du travail et du Tribunal des appels en matière d'emploi (Employment Appeals Tribunal, EAT)

Services des applications et des poursuites du NERA

Appel local **1890 220 200**, courriel : enforcement@employmentrights.ie ou prosecution@employmentrights.ie ou consulter notre site www.employmentrights.ie